



# Assemblée générale

Soixantième session

Documents officiels

Distr. générale  
2 novembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

## Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

### Compte rendu analytique de la 9<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 14 octobre 2005, à 10 heures

*Président* : M<sup>me</sup> Rodriguez (Vice-Présidente) . . . . . (Mexique)

## Sommaire

Point 33 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

05-55329 (F)



*En l'absence de M. Kyaw Ting Swe (Myanmar),  
Mme Rodríguez (Mexique), Vice-Présidente, assume  
la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

**Point 33 de l'ordre du jour : Questions relatives à  
l'information (suite) (A/60/21 et A/60/173)**

1. **M. Longhurst** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), parlant au nom de l'Union européenne, fait observer que la Bulgarie et la Roumanie, pays adhérents, la Turquie et la Croatie, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, la Norvège, pays membres de l'AELE et membres de l'Espace économique européen ainsi que l'Ukraine et la République du Moldova font aussi leurs sa déclaration.

2. L'information concernant les activités de l'ONU dans le monde et la publicité autour de ses résultats très importants sont indispensables pour gagner à sa mission l'appui de tous les peuples, surtout à un moment où elle cherche à accroître son efficacité, corriger les défauts précédents et s'engager dans des réformes ambitieuses comme celles qui ont été lancées au Sommet mondial. L'Union européenne félicite le Secrétaire général adjoint et le personnel du Département de l'information de relever l'immense défi logistique posé par l'affluence sans précédent de journalistes venus du monde entier pour suivre le Sommet. Elle se déclare satisfaite des améliorations qui sont apportées à la gestion de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld depuis la fin de 2004, et aussi des perfectionnements concernant le contenu et la technologie qui continuent d'être introduits dans le site de l'ONU sur la Toile, qui est un outil capital pour développer le multilinguisme de l'Organisation. Elle accueille favorablement aussi la coopération qui a été établie avec la Fédération internationale des archives audiovisuelles pour conserver et restaurer la collection audiovisuelle de l'ONU et elle prodigue des encouragements pour que d'autres mesures soient prises dans ce sens.

3. La rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies dans le monde entier revient régulièrement dans les débats du Comité de l'information et de la Quatrième Commission. L'Union

européenne rappelle qu'elle est fortement d'avis que le réseau a absolument besoin d'être modernisé et que le Secrétariat devrait faire des propositions concrètes de rationalisation en les assortissant de délais et d'objectifs. En 2002, elle a apporté son appui sans réserve aux propositions du Secrétaire général concernant la création de centres régionaux, d'abord en Europe occidentale. Elle reconnaît que malgré l'ambition de ce plan, des résultats réels peuvent en résulter. La décision d'appuyer cette proposition a contraint un certain nombre de pays européens à prendre la décision difficile de fermer des bureaux dans leurs capitales, et l'Union européenne compte donc que des efforts sans réserve seront déployés pour mener cette initiative à son terme et créer un réseau mondial répondant mieux aux besoins des clients.

4. L'Union européenne se félicite de la mise en oeuvre rapide de ce plan et note que le projet de budget pour le Département de l'information, qui sera examiné par la Cinquième Commission à la session actuelle, sera mis à jour compte tenu des plans d'application.

5. L'Union européenne regrette qu'une fois de plus, le rapport du Secrétaire général mentionne de nouvelles réductions budgétaires en raison de l'absence de résultat. Cette formule ne correspond pas à la situation réelle : en effet, bien que l'Assemblée générale n'ait pas approuvé en totalité l'accroissement demandé, le Département de l'information a en fait obtenu un accroissement de 7,5 % de son budget pour l'exercice biennal en cours. Les États Membres ont apporté un appui financier appréciable aux activités d'information de l'ONU, aussi bien dans le cadre du budget ordinaire qu'au titre des composantes concernant l'information des missions de maintien de la paix qui sont financées séparément. À une époque où beaucoup de ses membres subissent des pressions budgétaires internes, l'Union européenne estime avoir fait plus que ce qu'exigeaient ses engagements d'appuyer l'information à l'ONU.

6. L'Union européenne est prête à adopter le projet de résolution préparé par le Comité de l'information. Les négociations ont été particulièrement longues et difficiles pendant l'année en cours et elle ne doute pas que tous les membres qui ont travaillé ensemble à ce sujet se réuniront pour chercher à l'adopter rapidement.

7. **M. Kodera** (Japon) dit que le résultat du Sommet mondial de 2005 appelle au renforcement et à la réforme de l'ONU. Le Département de l'information

joue un rôle de premier plan à ce sujet et les efforts pour le réformer doivent se poursuivre. De fait, la résolution de l'Assemblée générale 13 (I) du 13 février 1946 prévoit « que les activités du Département soient organisées et dirigées de façon à favoriser dans toute la mesure possible, chez tous les peuples du monde, une compréhension basée sur des informations suffisantes, de l'oeuvre et des buts des Nations Unies ». Le projet de résolution B prévoit que le Département devrait fournir des informations « exactes, impartiales, complètes et à jour » sur les activités de l'Organisation. C'est devenu là une tâche urgente, car le crédit de l'ONU a pâti de la mauvaise conduite et de la corruption auxquelles a conclu la Commission d'enquête indépendante sur le Programme « pétrole contre nourriture ».

8. Le Japon a fourni 350 000 dollars des États-Unis pour financer les activités du Centre d'information des Nations Unies à Tokyo en 2005. En trois ans, cet apport a progressé de plus de 70 %. Ce centre est le seul à partir duquel l'ONU émet des informations en japonais et l'année 2006 – celle du cinquantième anniversaire de l'entrée du Japon à l'ONU – offre une bonne occasion de stimuler l'intérêt pour les activités de l'Organisation. En outre, en 2005, le Japon a donné à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld 38 disques compacts qui contiennent plus de 30 000 documents numérisés de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social datant des années 70 et 80. Le Département de l'information a mis au point des programmes pour enrichir les fonctions de ses bibliothèques et mieux toucher ses publics mondiaux par le biais des technologies nouvelles. L'exposition internationale de 2005 qui s'est tenue de mars à septembre 2005 à Aichi (Japon), sur le thème de la sagesse, a accueilli plus de 22 millions de visiteurs. L'ONU a apporté son aide pour l'organisation de cette exposition, entre autres en créant le Groupe consultatif pour l'Exposition 2005. Des questions importantes au niveau international, comme le VIH/sida ou d'autres questions concernant la santé, ont été examinées au pavillon de l'ONU. Le Centre d'information des Nations Unies à Tokyo a fait connaître la participation de l'Organisation à cette manifestation.

9. **M. Thema** (Botswana), parlant au nom des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dit que la réorientation engagée par le Département renforcera l'efficacité de

celui-ci, améliorera ses produits et stimulera la circulation des informations ainsi que les communications, particulièrement à destination des pays en développement. Le travail que le Département accomplit en partenariat avec d'autres unités de l'ONU dans les domaines des droits de l'homme, du maintien de la paix, de la décolonisation, du développement et de la lutte contre le VIH/sida mérite que le système l'appuie davantage pour s'opposer aux attaques de la publicité négative. La session interactive novatrice du Comité consacrée au point actuellement examiné a produit de bons résultats grâce aux enquêtes ciblées qui ont porté sur des questions intéressant les délégations ainsi qu'aux réponses précises faites par le Secrétaire général adjoint.

10. L'information est capitale dans la lutte contre le fléau débilisant du VIH/sida. Si, dès le début, les États membres de la SADC avaient été armés de connaissances factuelles concernant la source, les mécanismes de transmission, les symptômes et la prévention de la pandémie, ils l'auraient peut-être empêchée d'atteindre ses proportions actuelles. Dans la région de la SADC, le VIH tue actuellement plus de mères et d'enfants que partout ailleurs dans le monde. Le raccourcissement de l'espérance de vie et la diminution du nombre d'ouvriers qualifiés ont renversé nombre d'avancées obtenues dans le passé.

11. Dans la région de la SADC, il faut encourager les manifestations comme l'Initiative mondiale des médias contre le sida, qui a eu lieu en 2005 à Cannes (France), pour obtenir que les médias locaux en place participent à la lutte contre le VIH/sida. De plus, la SADC peut nouer des liens de travail étroits avec le Département afin de faire avancer son Programme commun, qui définit dans les grandes lignes ses politiques et stratégies en même temps que les buts généraux de développement pluridimensionnel du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le Département a apporté son appui au NEPAD pour développer les activités du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU.

12. La SADC applaudit aux efforts déployés par le Département de l'information pour faire connaître le programme de développement pendant les travaux qui ont débouché sur la soixantième session de l'Assemblée générale. Le lancement multisite du Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour 2005 est crucial pour

contrebalancer l'attention excessive que les médias accordent aux questions de réforme internationale. Par manque d'information et d'orientation stratégique, on a perdu beaucoup de temps et d'énergie à lutter pour des résultats qui sont apparus dérisoires.

13. Les besoins particuliers de l'Afrique appellent une rationalisation et une régionalisation de la part des centres d'information des Nations Unies. Dans la région de la SADC en particulier, les collectivités rurales manquent des facilités qui existent en ville et n'ont pas les moyens de se procurer les technologies de pointe qui leur permettraient de recevoir les informations diffusées par un centre régional unique. Donc, les centres existants, en conjuguant les moyens de communication classiques et les technologies actuelles, pourraient offrir une bonne solution concrète aux problèmes d'accès par un grand nombre. La SADC accueille donc favorablement la proposition faite par le Département de l'information de conserver les centres actuels, le centre de Prétoria jouant un rôle de coordination et fournissant des conseils et un appui stratégiques concernant les communications. Les centres actuels dans les diverses capitales de la région devraient être renforcés et recevoir les ressources nécessaires à leur bon fonctionnement. Un centre supplémentaire devrait être créé à Luanda pour répondre aux besoins des cinq pays lusophones du continent.

14. **M. Malmierca** (Cuba) dit que la mondialisation néolibérale n'a pas réussi à ouvrir à tous l'accès aux nouvelles technologies et a exacerbé les inégalités et les disparités entre les pays industrialisés et le monde en développement, de même qu'entre les nantis et les autres. Le fossé technologique s'élargit entre le Nord et le Sud et cette tendance vaut aussi pour les technologies de l'information et des communications (TIC). Des avancées technologiques fréquentes et spectaculaires ne peuvent guère être utiles aux millions d'enfants qui n'ont pas d'école ni aux millions d'adultes encore analphabètes. L'information est devenue une marchandise qui est utilisée et manipulée par ceux qui dirigent les médias par l'intermédiaire de sociétés de plus en plus concentrées.

15. Les pays du Sud nourrissent l'espoir que le Sommet mondial sur la société d'information, Phase II, qui doit se tenir en Tunisie en novembre 2005, formulera des solutions spécifiques et pratiques qui permettront aux pays en développement de prendre leur place dans la société de l'information. À cette fin, les

pays en développements ont historiquement le droit de recevoir du monde développé des ressources financières substantielles et prévisibles. L'ONU doit en outre assurer une diffusion équitable et équilibrée de l'information par l'intermédiaire de ses centres. Le monde en développement mérite un traitement spécial. Il faudrait, par exemple, favoriser la radio pour transmettre l'information aux vastes populations analphabètes.

16. Cuba est agressée quotidiennement par les États-Unis d'Amérique par la voie des ondes au mépris flagrant des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Dans le cadre du blocus économique, financier et économique qu'il applique à l'encontre de Cuba depuis plus de 40 ans, le gouvernement de ce pays dépense chaque année des millions de dollars pour financer, diriger et appuyer des émissions qui, depuis son territoire, prônent l'émigration clandestine et la désobéissance civile et déforment outrageusement la réalité cubaine. Les stations qui diffusent ces émissions emploient des techniques de pointe, à bord d'avions militaires du gouvernement, et ont des liens directs avec des terroristes bien connus qui vivent et travaillent sur le territoire des États-Unis d'Amérique et jouissent d'une totale impunité. Le gouvernement de ce pays s'immisce donc dans les affaires intérieures cubaines et agit contrairement aux règlements de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et au droit international. Le peuple cubain, néanmoins, est cultivé et bien informé, et son éducation doit beaucoup à la révolution. Bien que pacifique, il ne permettra pas au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, mû par des ambitions annexionnistes, de violer la souveraineté de Cuba.

17. **M. Christen** (Suisse) se félicite de ce que le projet de résolution relatif aux politiques et activités d'information de l'ONU a été adopté par consensus, car il expose les lignes d'orientation que devra suivre le Département de l'information dans une approche dépourvue d'idéologie et pragmatique. Cependant, le compromis dont le Comité de l'information a convenu au sujet de la régionalisation et de la rationalisation n'est pas satisfaisant, car il ne donne pas au Département les éléments qui l'aideraient à tenir compte des spécificités régionales tout en continuant à améliorer son travail de communication.

18. La modernisation des services de bibliothèque tant à New York qu'à Genève a bien progressé. En réorientant leur action des collections aux connections,

son nouvel objectif, elle doit permettre d'affirmer une culture de service et une volonté d'assimiler les nouvelles technologies, dans une mise à jour continue et progressive.

19. La Suisse, avec ses quatre langues nationales, est en faveur du plurilinguisme à l'ONU, par principe et aussi pour des raisons pratiques afin de faciliter la communication et d'utiliser les langues officielles le plus largement possible.

20. L'orateur assure le Comité que sa délégation oeuvrera en vue de solutions constructives et pour l'empêcher d'être politisé.

21. **M. Patasani** (Inde) fait observer que sous la conduite dynamique du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, le Département de l'information a été restructuré et revitalisé et est déterminé à employer ses ressources au mieux en vue d'un impact maximal sur le public. En tant que voix de l'Organisation, le Département a réussi à tenir le monde informé du déroulement et des résultats du Sommet mondial de 2005, comme il le devait. Il doit maintenant faire un effort concerté pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement en matière de TIC, vu la gravité de la fracture numérique qui empêche nombre de leurs habitants de bénéficier des progrès les plus récents. Dans le même temps, toutefois, les médias traditionnels – radiodiffusion et presse écrite – restent dans ces pays les vecteurs principaux du message fondamental de l'ONU, qui doit cerner les éléments essentiels du développement social et économique.

22. Les centres d'information ont un rôle essentiel à jouer en faisant connaître l'ONU et en diffusant son message aux populations locales, particulièrement dans les pays en développement. L'Inde continue d'estimer que ces centres doivent progressivement devenir régionaux pour utiliser au mieux les ressources limitées, favoriser une meilleure circulation de l'information et étendre les activités qu'ils consacrent à leurs audiences.

23. L'Inde, qui fait partie des pays qui fournissent les principaux contingents, attache beaucoup d'importance aux relations entre le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'information et juge impressionnants les progrès que celui-ci a accomplis au cours de l'année écoulée pour surmonter les conceptions déformées d'un public qui n'est pas au courant des réalités et des succès des opérations de

maintien de la paix. Les deux départements doivent concevoir et appliquer ensemble une stratégie globale des communications qui mette en relief les succès et qui aura tout au moins pour résultat d'inciter les pays à fournir des contingents.

24. Le site de l'ONU sur la Toile a connu un succès remarquable, comme en témoignent le chiffre de plus d'un milliard d'utilisateurs enregistré en 2004 et sa mise à jour spectaculaire depuis. Les informations diffusées sur ce site, particulièrement au cours de l'année écoulée et pendant le Sommet mondial de 2005, méritent d'être signalées. Il convient en outre de féliciter le Département de programmer actuellement le site dans toutes les langues officielles.

25. Par les services qu'il destine à ses audiences, particulièrement son travail d'éducation, le Département les a davantage sensibilisées à l'action que mène l'ONU au sujet des questions urgentes. La *Chronique de l'ONU* mérite d'être spécialement mentionnée et elle a été largement consultée en direct. Le Département a raison de vouloir centraliser une interaction à deux sens avec la société civile au sujet des questions qui intéressent l'Organisation. La conférence que le Département de l'information organise chaque année pour les organisations non gouvernementales est un exemple de son action.

26. Il faut inciter le Département à continuer à mettre l'accent sur l'évaluation des résultats en déterminant systématiquement l'impact de son travail sur le public. En s'attachant à faire entendre la voix de l'ONU haut et fort, le Département de l'information doit constamment improviser, moderniser et réinventer.

27. **M. Choisure** (Mongolie) dit que l'information est un puissant outil aux mains de ceux qui la détiennent. Les technologies de l'information, qui évoluent rapidement, particulièrement dans le cas de l'Internet, ont un impact global comparable seulement avec celui de la radio au moment de son invention. Cependant, la fracture numérique, de plus en plus profonde, empêche beaucoup de pays de tirer le meilleur parti possible des immenses possibilités, et l'ensemble de l'information reste principalement aux mains de puissants médias privés qui s'occupent des besoins et des intérêts de leurs audiences cibles du Nord. De plus, l'énorme volume d'information produit quotidiennement menace de submerger les petits pays comme la Mongolie qui risquent de ne plus pouvoir se faire entendre.

28. La voix de l'ONU est celle de tous les pays qui la composent. C'est ce qui fait l'importance du travail du Département de l'information qui renseigne objectivement sur les affaires mondiales et signale des questions qui ne présentent souvent pas d'intérêt pour le secteur privé. Le Département doit être félicité d'avoir achevé sa réforme et sa réorientation sous la conduite dynamique de son Secrétaire général adjoint. Le Département doit continuer à évoluer dans un paysage de l'information en perpétuelle transformation, en se guidant sur la Déclaration du Millénaire pour avoir davantage d'impact auprès du public.

29. Après l'excellent travail qu'ils ont accompli pour préparer le Sommet mondial de 2005, les médias de l'ONU doivent s'attacher à promouvoir son Document final au niveau mondial, en insistant particulièrement sur ce qui concerne le développement.

30. Le Département a fait preuve de créativité en recourant à divers médias pour diffuser le message de l'Organisation. Par les relations qu'ils entretiennent avec les médias privés et les ONG, les fonctionnaires accomplissent une tâche essentielle pour faire connaître l'Organisation dans le monde, mais les gouvernements ont aussi un rôle à jouer à ce sujet.

31. En collaboration avec un certain nombre d'organismes spécialisés, le Gouvernement mongol organise des campagnes d'information hebdomadaires sur les projets et programmes en cours de l'ONU et leur impact sur la vie courante de sa population. C'est ainsi qu'il organisera une conférence nationale sur la suite donnée au Document final du Sommet mondial, produira un documentaire sur la Mongolie et l'ONU et organisera un concours scolaire d'articles et d'affiches consacrés à l'Organisation. La Mongolie estime qu'il serait utile de publier un livre destiné au grand public et consacré aux grandes réussites de l'ONU au cours des 60 dernières années, en plus des activités de célébration de l'anniversaire prévues par le Département de l'information.

32. **M. Gidor** (Israël) estime qu'on peut difficilement exagérer l'importance du Département de l'information en tant que partenaire le plus expérimenté et le plus énergique du Comité de l'information pour ce qui est de promouvoir les nobles buts de l'Organisation. En luttant pour se faire entendre dans le brouhaha, il diffuse ses idéaux dans un monde de plus en plus prêt à dénoncer les idéologies en réussissant, malgré leur

effarant cynisme, à convaincre les médias internationaux de la sincérité des efforts de l'ONU. Il convient de féliciter le Département de l'information des initiatives qu'il a prises pour améliorer les communications, concevoir et entretenir le site extrêmement utile et facile à consulter de l'ONU sur la Toile et moderniser le système de la bibliothèque.

33. Le Département de l'information a aussi accompli un travail admirable pour faciliter la vingt-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, manifestation sans précédent qui, en janvier 2005, a commémoré le soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration nazis et a fortement contribué à la tenue de l'exceptionnelle exposition sur le même thème qui a été présentée à New York et Genève. Pour la première fois à l'ONU, Israël lui-même a proposé qu'un point subsidiaire consacré à la commémoration de l'Holocauste soit ajouté au point relatif à la promotion des droits de l'homme à l'ordre du jour de la soixantième session. Il présentera en séance plénière un projet de résolution dont les autres auteurs sont l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie. Cette résolution demandera, entre autres, qu'une journée des Nations Unies soit célébrée tous les ans pour honorer la mémoire des victimes de l'Holocauste, rejeter toute forme de négation de celle-ci et condamner l'intolérance religieuse. Israël considère qu'il s'agit non pas de vaines paroles mais d'une initiative en matière d'éducation dont l'application est potentiellement universelle et qui est conçue pour favoriser la compréhension mondiale et la tolérance mutuelle. L'ONU, en assumant un rôle accru en matière d'initiatives de ce genre au lieu d'offrir simplement un cadre aux querelles internationales, se montrerait à la hauteur des idéaux d'origine de ses pères fondateurs.

34. Les mécanismes des Nations Unies, y compris le Département de l'information, ne sont pas à l'abri d'une exploitation cynique. Malgré l'amélioration du climat politique au Moyen-Orient et les gestes de bonne volonté accumulés par Israël, par exemple, ou les efforts déployés par le Secrétaire général adjoint pour introduire plus d'objectivité et d'impartialité, Israël est le seul État Membre qui demeure injustement la cible de critiques de la part du Département dans divers séminaires et publications. De l'avis d'Israël, le moment est venu d'abolir le programme spécial de nouvelles sur la question de Palestine et d'affecter les

ressources du Département à un meilleur usage en les mettant au service de la paix au Moyen-Orient. Il est décourageant de constater que le Département n'emploie pas un seul Israélien, exclusion qui nuit à une compréhension complète des questions dans la région. Alors que sa réputation est affaiblie au Moyen-Orient, l'Organisation devrait éviter d'alimenter des ordres du jour anachroniques et nuisibles et présenter l'information honnêtement et objectivement.

35. Pour rendre compte de la vérité en toute honnêteté, il faut pouvoir s'informer librement et, trop souvent, au Moyen-Orient et ailleurs, des régimes exploitent la situation politique pour bâillonner la presse. La Quatrième Commission, soutenue par le Département de l'information, ne devrait pas hésiter à réclamer une presse libre et à lutter contre les contrôles oppressifs. Israël tient à donner un exemple de la transparence que les États pourraient respecter. Son gouvernement défend le principe de la liberté d'information dont ses ressortissants sont avides; l'Internet, auquel 74 % des ménages israéliens accèdent sur leur ordinateur, joue un rôle essentiel en cimentant l'accès à l'information.

36. Néanmoins, les gouvernements ne mettent pas tous l'information au service de leur propre population ou des idéaux d'harmonie sur lesquels les Nations Unies sont fondées. Le Département et la communauté internationale doivent lutter pour empêcher que les médias ayant l'appui officiel et les établissements d'enseignement ne servent à attiser la haine, qui alimente le terrorisme.

37. Israël appuie sans réserve la mission du Département et l'invite instamment à relever les immenses défis qui l'attendent.

38. **M. Alzayani** (Bahreïn) dit que les résultats que le Département de l'information a obtenus en 2005, entre autres ses activités dans le contexte de sa stratégie mondiale des communications ainsi que dans les domaines des droits de l'homme, du maintien de la paix et du contre-terrorisme, sont imputables à son approche systématique consistant à instaurer une nouvelle culture d'évaluation et une gestion reposant sur les résultats. Pour que l'information soit pleinement utile, il est toutefois impératif de réduire la fracture numérique entre les pays en développement et les pays développés, et le Département de l'information peut jouer un rôle essentiel dans ce sens, comme il l'a fait en créant les Services informatiques, Interréseau-Santé

et le Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications. Les centres d'information de l'ONU offrent aussi un moyen important de garantir la libre circulation de l'information à l'échelle mondiale et de faire mieux connaître l'Organisation et ses principes, buts et activités au grand public. Il est donc préoccupant que l'on envisage de rationaliser davantage ces centres sans consulter les pays hôtes, particulièrement dans les pays en développement, dont beaucoup ne sont pas dotés de capacités de pointe en matière de TIC. Les médias classiques y sont la principale source d'information et donc, ne doivent pas être négligés comme moyen de promouvoir les produits de l'ONU en matière d'information.

39. Les activités du Département de l'information concernant la question de Palestine, auxquelles Bahreïn attache une importance particulière, doivent se poursuivre dans l'intérêt d'une solution juste de cette question.

40. **M. Onishchenko** (Ukraine) dit que le Département de l'information doit jouer un rôle central en présentant au public une image positive de l'Organisation et en donnant des informations complètes et à jour sur ses activités. Il félicite le Département des mesures spécifiques que celui-ci a prises concernant l'information et la communication afin d'atteindre les nouveaux buts stratégiques et d'appliquer les réformes structurelles, ainsi que de son travail visant à développer et améliorer globalement le réseau des centres d'information qui sont importants pour maintenir un contact direct avec les populations locales. En Ukraine, le volet du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui concerne l'information à la fois présente effectivement une image unifiée de l'ONU et développe les activités d'information dans les grands domaines de travail de celle-ci. Les technologies les plus modernes ont permis d'apporter des améliorations notables au site de l'ONU sur la Toile et l'orateur accueille favorablement les initiatives prises par le Département pour intégrer davantage les nouvelles TIC à l'infrastructure des communications. Des efforts louables ont été accomplis pour moderniser les services de bibliothèque et porter leur intégration et leur efficacité au plus haut point.

41. **M. Pato** (Togo) dit que les nouvelles technologies de l'information et des communications ont permis au public de la plupart des pays du monde d'assister en direct au Sommet mondial sur le site de

l'ONU sur la Toile. Néanmoins, dans les pays en développement, beaucoup de gens restent coupés de l'information par la pauvreté et la différence de langue. Pour exercer leurs activités efficacement, les centres d'information de l'ONU doivent connaître parfaitement les conditions locales. Le Centre d'information de Lomé pour le Togo et le Bénin a publié des documents sur les droits de l'homme, le VIH/sida et la réalisation des OMD dans les deux langues principales du Togo, l'ewe et le kabye. Pendant quelque temps encore, la radio restera le principal moyen de communication avec les habitants des villages reculés et le Centre de Lomé diffuse des émissions dans ces deux langues sur les chaînes nationales. Il entretient des relations étroites au Togo et au Bénin avec les pouvoirs publics, des instituts de recherche ainsi que des établissements de formation et d'enseignement, et c'est là que tous ceux qui veulent mieux connaître l'ONU trouvent les meilleures informations étant donné qu'il possède une bibliothèque et aura prochainement un site sur la Toile. Le Gouvernement togolais est conscient de l'importance que revêt l'information à l'époque actuelle et le Togo a plusieurs chaînes de radiodiffusion et de télévision et une presse libre. La diffusion d'informations équilibrées et objectives renforce la paix et la tolérance entre les communautés et doit être encouragée.

42. **M. Almaabri** (Yémen) dit que le Centre d'information de Sana'a joue un rôle important en diffusant des informations concernant l'ONU et les événements récents dans la région du golfe Arabique, ainsi que sur les activités au Yémen, y compris des conférences internationales et régionales qui reflètent les progrès du pays sur la voie de la démocratie et de la liberté. Il est donc satisfait de ce que ce centre reste à Sana'a et espère que le Département de l'information prendra les mesures nécessaires pour nommer un directeur à la hauteur de la tâche dans une région où la réputation de l'ONU est victime d'ombres et de déformations.

43. L'orateur voudrait que des efforts plus équilibrés soient déployés pour diffuser l'information dans les six langues officielles. Il faut absolument donner aux pays en développement la possibilité d'accroître leurs capacités dans le domaine de l'information, en particulier par des programmes de formation destinés aux journalistes, des transferts de technologie de l'information, des échanges d'informations avec des pays plus avancés, le resserrement de la fracture

numérique et la création d'une stratégie conçue pour établir un équilibre de l'information au niveau mondial. L'orateur espère donc que des mesures pratiques seront adoptées pour répondre à ces aspirations au Sommet mondial sur la société de l'information qui doit se tenir à Tunis en novembre 2005.

44. **M. Sealy** (Trinité-et-Tobago), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que l'opinion mondiale concernant l'Organisation et les questions mondiales dont elle s'occupe est formée par les relations du Département de l'information avec les médias et la société civile, et localement par l'intermédiaire des centres d'information de l'ONU. Les ressources humaines et financières des centres suffisent à peine à la tâche, particulièrement dans les centres régionaux. C'est ainsi que le centre régional de Port of Spain est chargé de quelque 14 pays insulaires qui composent la CARICOM. En signe de son soutien politique aux travaux du centre, le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago a pris en charge la location de ses locaux actuels. Le Département devrait prendre correctement en charge le coût du responsable national de l'information du PNUD à Kingston, qui sera chargé de répondre aux besoins en matière d'information des pays de la CARICOM dans la partie nord des Caraïbes. Le budget ordinaire doit prévoir des fonds suffisants pour financer les activités du Département.

45. Au cours des cinq mois précédents, le centre de Port of Spain a lancé un site sur la Toile pour la région, organisé la couverture médiatique de la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM tenue à Sainte-Lucie du 3 au 6 juillet 2005, organisé des réunions bilatérales pour de hauts représentants de l'ONU avec les chefs de gouvernement, a développé la couverture médiatique du centre, organisé une Journée de la paix en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères de la Trinité-et-Tobago et une organisation non gouvernementale locale et favorisé la création d'une association pour les Nations Unies à Belize. Parmi les activités proposées, on peut citer des manifestations pour célébrer la Journée des Nations Unies le 24 octobre et un programme de formation concernant les médias à Port of Spain à l'intention de 24 journalistes régionaux en collaboration avec l'ambassade des États-Unis.

46. Le Département de l'information a un rôle important à jouer dans le domaine du développement et aussi dans celui du maintien de la paix, et il doit



travailler en collaboration plus étroite avec le Département des opérations de maintien de la paix. Dans beaucoup de régions du monde, la radio et la presse écrite restent les principaux vecteurs de l'information et des ressources devraient être fournies au Service pour les Caraïbes de la Radio des Nations Unies.

47. **M. Marsh** (États-Unis d'Amérique) félicite la bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et tout son personnel pour le travail énergique qui a permis de faire de celle-ci l'un des principaux services de gestion de l'information de l'ONU. Sa délégation se félicite de disposer bientôt de services d'appui direct visant à aider les fonctionnaires de l'Organisation et les délégations à s'acquitter de leurs diverses fonctions, particulièrement dans les conditions actuelles dans lesquelles tous les participants font face à une surcharge d'information. Les États-Unis d'Amérique constatent avec satisfaction que le rôle du personnel des bibliothèques a été élargi pour lui permettre de collaborer plus étroitement avec les usagers dans leur travail quotidien, non seulement en veillant à ce qu'ils reçoivent les informations les plus utiles dont ils ont besoin mais aussi en les conseillant sur les outils à employer et la manière de le faire.

48. La délégation des États-Unis d'Amérique félicite le Département de l'information d'avoir continué à vouloir accroître l'efficacité du réseau des centres d'information de l'ONU. L'objectif global consiste toujours à aider l'ONU à atteindre ses objectifs de fond en faisant connaître stratégiquement les activités et les domaines d'intérêt de l'Organisation afin d'avoir le plus grand impact possible auprès du public. Les États-Unis d'Amérique ne sont pas convaincus que la régionalisation et la rationalisation se seraient suffisamment poursuivies pour aboutir à un changement réel même s'il n'y avait pas eu de réduction du budget des centres d'information de l'ONU. À ce sujet, ils tiennent à signaler que leur décision de réduire les crédits réservés au réseau des centres d'information a été librement acceptée par tous les participants aux négociations.

49. L'orateur souhaite réagir à l'observation faite au cours de la réunion interactive de la veille par le Secrétaire général adjoint qui a prétendu que le Département de l'information était le parent pauvre de l'Organisation et était toujours victime des réductions budgétaires. Comme d'autres départements du

Secrétariat, le Département de l'information a été la cible d'examens intergouvernementaux liés à l'adoption du budget mais, en fait, son budget a constamment augmenté au cours des trois derniers exercices biennaux. En tout état de cause, pour des raisons diverses, le réseau des centres d'information continue de nécessiter une poursuite de la rationalisation.

50. L'orateur félicite le Département de l'information d'avoir diffusé en temps utile des représentations numériques des réunions et manifestations de l'Organisation, d'avoir retransmis la séance plénière de haut niveau en direct sur la Toile et d'avoir travaillé en coopération étroite avec le Département des opérations de maintien de la paix pour garantir le déploiement effectif et le fonctionnement des composantes relatives à l'information au cours des missions de maintien de la paix.

51. L'orateur regrette de devoir réagir une fois de plus à une déclaration faite par la délégation cubaine. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prend ses obligations internationales au sérieux, particulièrement celles qui lui incombent en sa qualité de membre de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui doit éviter les interférences nuisibles dans les services d'autres pays; depuis 46 ans, la population cubaine n'a pas le droit de choisir ses propres représentants, d'exprimer ses opinions sans crainte de représailles, de se réunir ni de s'organiser librement.

52. Si le Gouvernement cubain s'oppose à la radio et la télévision Marti, c'est qu'il craint les conséquences d'une information non censurée concernant son pays et le monde qui parviendrait à la population cubaine. Le régime de Fidel Castro continue de refuser au peuple cubain l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le trahit politiquement, l'abandonne économiquement et le floue par son injustice constante. Les États-Unis d'Amérique estiment que le peuple cubain mérite un gouvernement soucieux de démocratie et du respect sans réserve des droits de l'homme.

53. **Le Président** invite la Commission à se prononcer sur les projets de résolution A et B et le projet de décision qui les suit immédiatement au chapitre IV du document A/60/21.

54. **M. Longhurst** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), parlant au nom de

l'Union européenne, suggère que, dans le préambule du projet de résolution B, l'avant-dernier alinéa mentionne non pas à la « résolution 56/262 du 15 février 2002 » mais à la « résolution 59/309 du 22 juin 2005 ».

55. *Le projet de résolution A, le projet de résolution B tel qu'oralement modifié et le projet de décision sont adoptés.*

56. **Mme Thomas** (Cuba), exerçant son droit de parole, réfute les assertions du représentant des États-Unis d'Amérique selon lequel il n'existe que deux chaînes de télévision émettant en direction de Cuba. En fait, il y en a 16, dont 14 appartiennent à des organisations qui soutiennent des éléments terroristes connus opérant en totale impunité sur le territoire des États-Unis d'Amérique ou sont directement liées à eux. Contrairement à ce que ce représentant essaie de dire, l'agression dirigée contre Cuba par ce pays par l'intermédiaire de la radio et de la télévision sert seulement à démontrer qu'il méprise totalement les règles qui régissent les relations internationales. Les Cubains ne souhaitent pas ces émissions dont ils n'ont pas besoin. Grâce à la révolution, qui a ouvert à tous l'accès à l'enseignement et s'efforce énergiquement de fournir à tous une information quotidienne et à jour au sujet de tout ce qui se passe à Cuba et dans le monde, les Cubains sont aujourd'hui suffisamment instruits pour distinguer la vérité du mensonge.

57. Il faut comprendre une fois pour toute que Cuba a la révolution qu'elle souhaite, est prête à la défendre et est convaincue que même si elle n'est pas parfaite, elle vaut mille fois mieux que ce que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique voudrait lui imposer. La guerre médiatique calomnieuse et honteuse que ceux-ci mènent contre Cuba, en employant leurs mensonges habituels et en n'hésitant pas à s'immiscer dans les affaires intérieures cubaines, confirme une fois de plus que Washington est incapable de tirer la leçon des échecs que sa politique à l'égard de Cuba subit, les uns après les autres, depuis plus de 40 ans.

58. Une fois de plus, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, de tous les pays celui qui a le moins d'autorité morale pour parler des droits de l'homme, cherche à manipuler cette question pour accuser Cuba. Il ose même accuser le pays qui a placé la protection de tous les droits de la totalité de sa population au cœur de sa politique, sans aucune discrimination, sociale ni raciale. Une fois de plus, le représentant des États-Unis d'Amérique soulève la question des « dissidents » alors

que ces prétendus dissidents sont en réalité des mercenaires qui reçoivent de l'argent et des ordres du Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Ces mercenaires ne représentent pas les sentiments de la grande majorité des Cubains et cherchent à transformer leur propre pays en un protectorat des États-Unis d'Amérique.

59. Même si cela dérange les représentants des États-Unis d'Amérique, Cuba continuera à dénoncer, dans autant d'enceintes et en autant d'occasions qu'il le faudra, la politique de blocus génocidaire du gouvernement de ce pays. Dans le même temps, elle poursuivra sa politique de développement à grande échelle des nouvelles technologies de l'information et des communications, avec les ressources matérielles et financières modestes dont elle dispose.

*La séance est levée à 12 h 20.*